

## LE PROJET

L'Académie « Musique au Fil de l'Indre » souhaite réunir des élèves, à partir de 10 ans, qu'ils soient au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle (soit bien en état de professionnalisation, ou tout autre musician ayant le niveau requis) et développer leur pratique musicale autour d'enseignants diplômés et d'artistes de renommée, tous d'écoules de musique ou de conservatoires. Les élèves sont invités à porter un autre regard sur leur apprentissage en rencontrant de nouveaux professeurs et en découvrant de nouvelles pratiques.

## ORGANISATION

L'Académie débute le vendredi 19 juillet à 14h30 et se termine le vendredi 25 juillet à l'issue du concert de clôture donné à 18h. Elle se déroule sur le site du Village Vacances du Domaine de Bellebouche, centre d'hébergement agréé à Mézières-en-Brenne dans le département de l'Indre, au cœur du Parc Naturel Régional de la Brenne. L'esprit du stage repose sur l'alternance entre travail en pupitre, travail d'orchestre et instants de détente.

## POUR LES MINEURS

L'hébergement est organisé en obligatoire au Village Vacances du Domaine de Bellebouche. La répartition se fait dans les gîtes de 4 personnes (soit chambre de 2 lits, salle de bain indépendante pour chaque chambre). En dehors des temps d'enseignement assurés par l'équipe pédagogique, une équipe d'animation et d'encadrement répondent aux normes établies par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DDJSCS) à savoir mission d'encadrer et d'animer la vie quotidienne et les activités de loisirs ainsi que de garantir la sécurité physique et morale des mineurs.

## POUR LES MAJEURS

Deux formules sont possibles. L'Académie peut être choisie en demi-pension (soit le déjeuner du midi est compris) ou en pension complète (soit l'hébergement). Des gâtes alternatives de musique de chambre seront proposées dans les temps hors orchestre. Les groupes seront formés quelques jours avant le début de stage en fonction des inscriptions. L'hébergement se fera au Village Vacances du Domaine de Bellebouche, dans des gîtes de 2 personnes (chambre individuelle possible, salle de bain indépendante pour chaque chambre).

## FRAIS D'INSCRIPTION

Mineurs et jeunes de 18 à 25 ans révolus\* : 456€ (pension complète, 8 jours)  
Majeurs : 415€ (demi-pension - repas du midi uniquement - 8 jours)  
Majeurs : 622€ (pension complète, 8 jours)

\* Remise accordée pour les frères et sœurs de la même famille (soit 100€ par frère ou sœur) et 40€ (pension complète, 8 jours). Valable uniquement pour les mineurs et jeunes jusqu'à 25 ans révolus.

# PROGRAMME

(horaire à titre indicatif. Quid si est susceptible de modification)

- 19/07**  
14h30 : accueil des stagiaires  
15h30 : début du stage / présentation des équipes  
16h : déchiffrage en tuba  
20h30 : soirée de bienvenue
- 20/07**  
9h à 12h : répétition  
14h à 16h : répétition  
16h à 19h : grands jeux  
20h30 : concert au domaine de Bellebouche dans le cadre du Festival #5\*\*
- 21/07**  
9h à 12h : répétition  
14h à 15h30 : répétition  
17h : concert à Écuille dans le cadre du Festival #5\*\*  
21h : soirée proposée par les animateurs
- 22/07**  
9h à 12h : répétition  
14h à 17h : répétition  
17h à 20h30 : temps libre  
20h30 : soirée proposée par les animateurs
- 23/07**  
9h à 12h : répétition  
14h à 15h30 : temps libre  
17h30 à 19h30 : répétition publique à Le Blanc  
21h : concert à Le Blanc dans le cadre du Festival #5\*\*
- 24/07**  
9h à 12h : répétition  
14h à 15h30 : temps libre  
16h30 : raccord concert à Saint-Maur  
18h30 : concert des stagiaires à Saint-Maur\*

- 25/07**  
10h : répétition publique au marché de Mézières-en-Brenne  
14h à 17h : après-midi détente organisé par les animateurs  
18h à 20h : répétition  
20h30 : soirée de fin de stage

- 26/07**  
9h à 10h30 : répétition  
10h30 : rangement des gîtes  
14h à 15h30 : répétition  
16h à 17h : grands jeux  
18h : concert de clôture\*

\* Apéritif-buffet pour l'ensemble des stagiaires avec les familles, professeurs et équipe d'encadrement

\*\* concert organisé dans le cadre du Festival #5 - Région de l'Indre et de l'Indre-et-Loire sur le site touristique de l'Indre et le Parc Naturel Régional de la Brenne

\*\* concert organisé par le PAT avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire

Elle est constituée de musiciens professionnels ayant une pratique quotidienne dans des formations reconnues au niveau national et international :



**Pierre DEVILLE**  
Directeur musical  
Chef de l'Orchestre Symphonique de Barcelone



**Oussama BHANNA**  
Directeur musical adjoint  
Chef de l'Ensemble Dynamique de Paris



**Nathalie FÈVRE**  
Référénte cultures  
Corrète à la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris



**Eddie SOUCHOIS**  
Référént cuivres  
Professeur de trombone au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Portes de l'Essonne



**Véronique TARDIF**  
Référént bois  
Professeure de saxophone au Conservatoire à Rayonnement Régional de Ruzon



**Florian BERNAD**  
Référént bois  
Professeur de clarinette au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours



**Cédric CYPRIEN**  
Référént percussions  
Professionniste à la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris

.....ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les demandes d'inscription doivent nous parvenir avant le 31 mai 2024. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Compte tenu du nombre limité de places, vous recevrez éventuellement par mail en premier lieu une confirmation de votre inscription. Tout dossier non complet ne pourra être accepté. Une feuille de route détaillée de l'organisation et du déroulement général sera distribuée en suite de la validation de votre inscription. Pour les stagiaires mineurs, après validation, une fiche sanitaire devra être complétée.



## Musique au fil de l'Indre

« Association - Musique au Fil de l'Indre » se réserve le droit de modifier la programmation sans préavis pour des motifs pédagogiques et organisationnels. En position d'acteurs, intervenants et sous d'responsabilité de différents parents, nous sommes entièrement responsables quant au bien-être.

Pour toute annulation ou cas de force majeure de la part des stagiaires, l'ensemble des frais de stage seront remboursés aux stagiaires. Pour toute annulation en cas de force majeure de la part des stagiaires, les frais de stage seront remboursés, jusqu'au 15 juin, sans retenue. Au moment de l'inscription vous serez informés du traitement de dossier.

L'ACADÉMIE MUSICALE EST AGRÉÉE PAR L'ÉTAT

**RENSEIGNEMENTS**  
Association Musique au Fil de l'Indre  
Yannick OVIDE, Directeur de Stage  
Tél : 06 26 95 48 54  
inscriptions.mafid@gmail.com  
www.mafiddeindre.com

### À REMPLIR EN MAJUSCULES

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Mail : .....  
Instrument : .....  
Établissement musical fréquenté : .....  
Professeur : .....  
Niveau : .....

**PAYEMENT** : le verse ci-joint un acompte de 30% représentant les droits d'inscription soit :

- 100€ pour les mineurs et jeunes de 16 à 25 ans
- 150€ pour les majeurs en demi-pension
- 300€ pour les majeurs en pension complète

Je règlemente le solde au plus tard le 16 juin 2024 soit :

- 300€ pour les mineurs et jeunes de 16 à 25 ans
- 200€ pour les majeurs en demi-pension
- 450€ pour les majeurs en pension complète

Possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais. Nous consulter. Chèques établis à l'ordre de « Musique au Fil de l'Indre ». Chèques Vacances acceptés. Une attestation de paiement pourra être établie sur simple demande.

Fait à : .....  
Le : .....

Signature : .....  
(à représenter légal pour les mineurs)



Bulletin à renvoyer par mail à : inscriptions.mafid@gmail.com  
ou par courrier : Musique au Fil de l'Indre - Marie-Françoise Christian  
13 rue de l'Église de la Touraine - 36200 ECSTELLE



## Musique au fil de l'Indre

Domaine de Bellebouche  
(MORÉ - 36)



# ACADÉMIE MUSICALE D'ÉTÉ

STAGE  
D'ORCHESTRE  
D'HARMONIE

vendredi

19

vendredi

26

juillet  
2024

Directeur musical & pédagogique :  
Pierre DEVILLE assisté de Oussama M'HANNA

Directeur de stage :  
Yannick OVIDE

